

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1010

présenté par
Mme Lebec et M. Lescure

ARTICLE 55 TER

À l'alinéa 5, substituer, deux fois, au mot :

« les »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.